



COMITÉ BRETAGNE

## RÈGLEMENT DU DISPOSITIF RÉGIONAL DE PERFORMANCE KAYAK POLO BRETAGNE 2021

### OBJECTIF :

Depuis maintenant 4 ans le CRBCK met en place un Dispositif régional de performance kayak polo (DRP) dans l'intention d'améliorer la qualité de la formation des jeunes poloïstes, d'accroître la dynamique régionale entre les clubs, et de proposer une formation des entraîneurs. Il cherche à contribuer au développement d'une culture de l'entraînement vers le haut niveau national et international.

Ce dispositif évolue d'année en année voici un petit aperçu de ce qui a été réalisé ces dernières années :

2017 : mise en place de 3 stages de 3 jours dont 2 compétitions en ouvrant à tout le monde environ quarantaine de sportifs dont une dizaine de filles.

2018 : Mise en place d'une journée de sélection avec une cinquantaine de participants pour une bonne trentaine de sélectionnée dans le dispositif.

- Mise en place de 3 stages de 3 jours + 3 compétitions, dont une en Belgique.
- Nous avons 6 cadres (Acigné, Saint Greg, Dinars, Feins) qui interviennent de façon très régulière.
- CLE 35 : à noter qu'il y a 7 poloïstes qui sont actuellement en structure CLE avec 2 entraînements Polo organisé par semaine.

2019 :

- Mise en place de 11 jours de stage
- CLE : 6 poloïstes (Acigné, Dinard)
  - o Meilleur suivi au CLE avec une planification adapté grâce à Nico Neveu

2020 : Au vu de la pandémie mise en place de 8 jours de stage

- CLE : 6 poloïstes (Acigné, st Greg, st do)

L'intention du DRP est bien de proposer un outil au service la qualité de l'entraînement, au service des clubs et des équipes de clubs. Il ne s'agit pas de se substituer à l'entraînement dans les clubs, mais bien d'apporter un accompagnement technique et pédagogique aux sportifs et aux clubs dans leur projet de haut niveau.

Les sportifs inscrits dans le DRP auront un rôle de « leader » au sein leur équipe, et pourront ainsi contribuer à tirer leurs partenaires vers le haut.

## 1. LES ENJEUX :

- Développer et pérenniser une culture de la formation des jeunes poloïstes bretons, et de la pratique à haut niveau dans le plus grand nombre de clubs possible.

## 2. LES OBJECTIFS :

- Inscription des sportifs sur la liste espoir (admissibilité et listé)
- Développer et pérenniser la présence d'équipe de clubs garçons et filles dans les championnats nationaux U15, U18, N3, N2, et tendre au maximum vers la N1;
- Amener les clubs à remporter des titres de champion de France, d'Europe ;
- Amener les athlètes à remporter des titres en équipe de France U21 et seniors
- Créer une dynamique bretonne forte entre tous les clubs et représenter la Bretagne sur toutes les compétitions

Il est à noter que la FIC évoque des championnats du monde U18 U21 et U23 dans un avenir à moyen terme.

## 3. LES PUBLICS :

Le DRP est destiné à un public de garçons et de filles :

- ✚ Pour les garçons, les catégories U15, U18 et U21 sont ouvertes.
- ✚ Pour les filles, les catégories U15, U18 et U21 sont ouvertes.

L'intention est de constituer :

- ✚ Un collectif U15 garçon 14 places maximum,
- ✚ Un collectif U18 garçons avec 14 places maximum,
- ✚ Un collectif fille U18 de 14 places maximum.
- ✚ Concernant les U21 Garçon/ filles des actions ponctuelles seront mis en place avec les Entraîneurs Thomas RICHER (U21 garçon) et Camille Grasland (U21 filles)

A noter que les filles U21 sont les bienvenues sur les stage DRP (à condition de prévenir et de participer au frais)

Les U18 sortant sont également les bienvenus sur le stage DRP (à condition de prévenir et de participer au frais) dans une optique cadre athlètes.

Cette année nous remettons les tests afin de sélectionner les jeunes en stage.

## 3. LES SÉLECTIONS

Les sélections en stage se fera le 13 mars 2021 à Acigné une information sera envoyée début février. Les tests seront basés sur les exercices proposés ci-joint (voir annexe test DRP).

#### 4. LES ACTIONS :

Le DRP propose des actions à l'attention des sportifs et à l'attention des entraîneurs.

Afin de former les sportifs au mode de fonctionnement et au système de sélection mis en place au niveau des équipes de France, le format des actions proposées par le DRP correspond au format d'un collectif France, avec :

- ✚ Des regroupements
- ✚ Des stages sur les périodes de vacances scolaires (2ème semaine des vacances),
- ✚ Des compétitions ouvertes à des équipes de Bretagne correspondant aux catégories (breizh cup, open de France des régions, TIP st omer...),
- ✚ Un accompagnement de la préparation physique générale et du renforcement musculaire,
- ✚ Un volume d'entraînement collectif en club hebdomadaire minimum,
- ✚ Un volume d'entraînement dans d'autres disciplines du CK (principe de polyvalence)
- ✚ La participation aux tests CLE et/ou PASS,
- ✚ La participation aux stages de détection U18 et U21 France pour les sportifs sélectionnés

Ces actions sont identifiées et détaillées dans le document « objectifs et programme d'action du DRP ».

Les actions pour les cadres concernent la participation à la formation entraîneur fédérale 1 (EF1) et la participation à l'encadrement des actions sur le terrain :

- ✚ La participation à la formation entraîneur fédérale 1, dont en particulier le module 2 « entraîner en kayak Polo »
- ✚ L'identification d'un tuteur pour chaque entraîneur en formation
- ✚ La participation à l'encadrement des actions du DRP au contact des entraîneurs experts
- ✚ L'identification d'un ou plusieurs entraîneurs référents des sportifs DRP au sein de chaque club
- ✚ L'animation du réseau des entraîneurs, échanges de pratique, propositions d'outils de l'entraînement ...

La participation à l'ensemble de ces actions à un caractère obligatoire pour les sportifs et pour les cadres. Ils doivent s'engager dans une démarche de haut niveau qui s'inscrit nécessairement sûre du long terme.

#### 5. COORDINATION ET ENCADREMENT

Le DRP est coordonné par le CTR en charge de l'activité kayak polo.  
L'encadrement des actions est assuré par un collectif d'entraîneurs, constitué d'entraîneurs experts, d'entraîneur en formation et de cadres-athlètes.

Les entraîneurs experts auront un rôle de formateur / tuteur auprès des entraîneurs stagiaires dans le cadre du nouveau diplôme d'entraîneur fédéral.

À ce jour des entraîneurs experts sont identifiés comme référents des différentes catégories.

Catégorie fille : Camille Grasland (CKC Acigné) / Nico Neveu (CKC Acigné)

Catégorie U15 : ?

Catégorie U18 : Benoit Reine (Dinard nautique) / Vladimir Basile (CKCIR)

Catégorie U21 : Thomas Richer (CKC Acigné) /

## 6. BUDGET PRÉVISIONNEL

L'année 2021 devra fonctionner en cofinancement CRBCK et sur la base de cotisation des athlètes.

L'ensemble des frais réels d'hébergement, restauration, transport et encadrement des actions de stages est estimé à **328,31 €** par sportif.

Cela correspond à un budget total de 11819,12 € pour un effectif théorique complet de 36 sportifs.

La cotisation individuelle pour l'année 2019 est fixée à **218 € pour les stages (12 jours sur l'année)**.

Concernant les compétitions, cette année afin d'avoir plus d'équité, nous n'intégrons pas les compétitions dans la cotisation générale, mais bien à part. Nous envisageons donc un forfait de qui sera aux alentours de **40 euros par compétition pour les plus lointaines (Haut de France - Belgique)**. Nous ajouterons à la baisse suivant la distance à parcourir et les conditions d'hébergement.

Le budget de l'action de formation entraîneur fédéral 1 est intégré au budget formation du CRBCK. Il est indépendant du budget du DRP.

## 7. ENGAGEMENT DES SPORTIFS ET DES CLUBS :

La participation aux actions du DRP revêt un caractère obligatoire, tant pour les sportifs que pour les cadres.

Chaque sportif doit renseigner et signer une fiche d'engagement individuel au programme d'action de l'année qui sera à destination des clubs.

Fiche d'inscription au DRP achètes-clubs

|                    |  |                       |
|--------------------|--|-----------------------|
| <b>NOM PRENOM</b>  |  | N° Carte Canoë Plus : |
| Club               |  | Date de Naissance     |
| Adresse            |  |                       |
| Code Postal/Ville  |  |                       |
| Mail (obligatoire) |  | Tel portable :        |

Je soussigné Monsieur ou Madame certifie que mon fils ou ma fille s'engage pleinement dans le Dispositif régional de Performance, ce qui implique la participation au programme d'action ci-joint (voir programme d'action) et à régler auprès du club la cotisation de 218 euros avant le 2021.

À pris connaissance du règlement et l'accepte  
Mettez la mention lue et approuvée

# Programme prévisionnel 2021

Test de sélection DRP : 13 Mars

## **Stages : environ 12-15 jours de stages**

Stage n° 1 : 3 au 6 avril 2021 à Ploermel.

Stage n° 2 : 23 au 27 août 2021 à Acigné.

Stage n° 3 : 27 au 28 octobre 2021 à Trémelin

## **Compétitions sur sélection :**

3 au 4 avril : TIP (haut de France) tous les collectifs

28 au 29 août 2020 : Tournoi Dikkebus (Belgique) pour tous les collectifs

Courant octobre : Open de France/interrégion (objectif terminal avec l'équipe de Bretagne).

## **Liens utiles :**

voir le calendrier régional Kayak polo :

<https://canoekayakbretagne.fr/calendrier-2>

Infos kayak polo national (calendrier / matchs / historique / règlement, etc.) :

<https://www.kayak-polo.info>

Site du CRBCK onglet polo où vous retrouverez les docs DRP

<https://canoekayakbretagne.fr>

